

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :  
Mardi 01 septembre 2015 à 20 H 00

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.  
Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,  
Philippe DUBOIS

### **ORDRE DU JOUR**

- ✓ N° 2015-09-01-01 : Approbation du compte rendu du 07 juillet 2015
- ✓ N° 2015-09-01-02 : Voirie : aménagement de l'allée de Verrières
- ✓ N° 2015-09-01-03 : Cimetière : aménagement
- ✓ N° 2015-09-01-04 : Eclairage public
- ✓ N° 2015-09-01-05 : Marché Fermier
- ✓ N° 2015-09-01-06 : Questions diverses

### **Séance du 1<sup>er</sup> septembre 2015**

L'an deux mil quinze, le premier septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 26 août 2015, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Éric DEVIJVER, Françoise MANCEAU, Alain MONTAS, Marie-Rose MÉRON, Raymond LAMBESEUR, Arlette ARNAULT, Catherine JEAN, LEFEVRE Pierre, Olivier DESMÉ, DARDENTE Dominique, Cynthia DIEU-COURRÈGES, Francisco LUCIO-DOMINGUEZ.

Etaient absents : Paul KAELBEL, Éric NAVARRE.  
Olivier DESMÉ a été élu secrétaire de séance.

### **DELIBERATION N° 2015-09-01-01** **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 07 JUILLET 2015**

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 07 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATION N° 2015-09-01-02** **VOIRIE : AMENAGEMENT DE L'ALLEE DE VERRIERES**

Vu le Code des Marchés Publics

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 21122-21, alinéa 6, qui prévoit que le Conseil Municipal est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du Conseil Municipal et exécute les marchés sous son contrôle,

Vu l'analyse des offres,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la MAPA (marché à procédure adaptée) relative à la voirie pour l'aménagement de l'allée de Verrière avec l'entreprise Hégron pour un montant HT de 63 724.00 Euros HT.

### **DELIBERATION N° 2015-09-01-03** **CIMETIERE : AMENAGEMENT**

Monsieur Le Maire laisse la parole à Raymond LAMBESEUR qui a analysé les différentes offres d'aménagement dans le cimetière pour la réception des urnes et des cendres suite à crémation et pour répondre aux demandes.

Il existe deux possibilités : installation d'un columbarium, réalisation de cave-urne. Il sera nécessaire de créer un emplacement pour la dispersion des cendres, il est proposé un espace cinéraire avec stèle.

Il sera nécessaire d'instituer de nouveaux tarifs pour amortir l'opération choisie.

### **DELIBERATION N° 2015-09-01-04** **ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal

- ✓ le programme du SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire) relatif au remplacement de lanternes lampe à vapeur de mercure sur support béton ou mât de grande hauteur au prix unitaire de 250 Euros.

- ✓ La possibilité de récupérer des candélabres situés sur le rond-point du Carrefour de Richelieu. L'entreprise COFELY INEO propose la dépose d'une dizaine pour 4 097.30 Euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- ✓ Le remplacement des 54 lanternes lampes à vapeur de mercure sur l'ensemble de la commune avec un coût total de 13 500 Euros par le SIEIL
- ✓ La récupération de dix candélabres situés sur le rond-point du Carrefour de Richelieu pour un coût total de 4 097.30 Euros HT par l'entreprise COFELY INEO

**DELIBERATION N° 2015-09-01-05**  
**MARCHE FERMIER**

Le Conseil Municipal fait le point sur l'organisation du Marché Fermier. Une réunion de travail aura lieu le mercredi 23 septembre à 20 h 00.

**DELIBERATION N° 2015-09-01-06**  
**QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal est informé :

- ✓ De l'invitation pour l'inauguration de la réserve naturelle régionale de l'étang de Joreau (Maine et Loire)
- ✓ De différentes réunions : commission pour l'accessibilité des lieux publics, schéma de mutualisation à la CCPR (Communauté de Communes du Pays de Richelieu), du CCAS pour la préparation du 11 novembre
- ✓ De la réalisation du prochain Chaveignes-Contact
- ✓ Du lavoir à nettoyer
- ✓ De divers renseignements sur le SMICTOM : pour les déchetteries (avis demandé aux maires pour une modification sur les horaires d'ouverture, sécurisation prochaines des bennes et renouvellement de la signalétique), nouveau site internet en prévision, centre de tri (étude sur son avenir et prochaines portes ouvertes)
- ✓ Des haies qui ont été élaguées sur l'ensemble de la commune
- ✓ De la CVO (Cotisation Volontaire Obligatoire) sur les ventes d'arbres

La prochaine réunion de conseil aura lieu le mardi 06 octobre 2015 à 20 h 00.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.